

La Petite Boucle

Spectacle musical tout public (+ petite déambulation)

Technique

Son	AUTONOME > L'espace de jeu doit se situer <i>si possible</i> devant une paroi haute d'au moins trois mètres (mur, façade...) pour des raisons acoustiques.
Lumière	Pour les spectacles de nuit > Prévoir un éclairage type PC ou Quartz
	> Une à deux personnes pour aider au Déchargement/Chargement

Espace de jeu

Espace minimum	Largeur : 6m / Profondeur : 4m
Accès véhicule	Hauteur : 3m / Largeur : 2,20m
Accès véhicule du spectacle	Largeur : 1,26 m / Longueur : 1,90m / Hauteur : 1,90m
Configuration du lieu	Surface à peu près plane, stable (facilement accessible avec le véhicule) > Aucune animation sonore à proximité durant le spectacle > Aucun bar à proximité immédiate du spectacle > Aucun véhicule roulant à proximité du spectacle

Autour du spectacle

Déchargement/Montage	1h30
Durée du spectacle	45min
Démontage/Chargement	1h
Temps minimum entre 2 représentations	1h
Nbr de représentations max/jour	2
La Déambulation	La ou les déambulations ont lieu pour rejoindre le ou les lieux du spectacle en fixe > La distance totale à parcourir ne doit pas excéder 1000m > Prévoir un véhicule ou 2 accompagnateurs pour les déambulations sur route ouverte à la circulation

Accueil

Nombre	5 personnes (+ présence possible de la chargée de diffusion)
--------	---

Repas (selon heure et nombre séances)	Repas non végétariens chauds et complets (ou indemnité selon tarifs syndeac = 18,40€)
Hébergement (selon heure et nombre séances)	Hôtel, gîte, ou chez l'habitant – 1 lit par personne (ou indemnité selon tarifs syndeac = 65,80€)
Loges	Un lieu sûr ou fermé ou gardé > pour 5 personnes avec table, chaises et alimentation électrique > chauffé (selon saison) > sanitaires à proximité > contenant de quoi grignoter ainsi que boissons froides (eau minérale, bière, jus de fruit) et chaudes (thé, café)
SACEM/SACD	
Listes morceaux à déclarer à la SACEM	Jalabert – M. Martineau ; Les rois de la route – les VRP ; Remini – les Wampas ; Epo – Laplage ; Poulidor - Redbong
DIVERS	
Surveillance matériel / instruments	> Si le lieu est accessible au public pendant que les artistes sont en loges ou pendant les repas : prévoir une personne à proximité de la scène pour surveiller le matériel > Pour des spectacles de nuit, prévoir 2 personnes pour veiller à ce que le public survolté ne gêne pas le déroulement du spectacle > Prévoir un référent/guide

Cette fiche technique fait intégralement partie du contrat et doit nous être retournée signée par l'Organisateur. Des solutions d'adaptation peuvent être envisagées, n'hésitez pas à nous contacter

Compagnie VIRUS – cie.v.i.r.u.s@gmail.com – 07 68 30 13 09